

Les 4, 11 et 18 mars, trois conférences en ligne d'actualité

Les chambres d'agriculture de Bretagne organisent chaque hiver des temps forts sur l'actualité agricole dans les territoires. Cette année, en Ille-et-Vilaine, trois conférences en ligne sont programmées à l'attention de tous les agriculteurs pour vous informer des opportunités et des modalités de mise en œuvre spécifiques concernant la certification HVE, le plan de relance et la séparation du conseil phytosanitaire de la vente.

Compte-tenu du contexte de la covid, les élus ont opté pour un nouveau format digital, construit pour chaque conférence en ligne autour de l'intervention d'une experte spécialisée, complétée systématiquement d'un temps d'échange privilégié en direct avec les participants.

→ **HVE de quoi s'agit-il ?**

Le jeudi 4 mars, 11h-12h. Vous entendez parler d'HVE : Haute Valeur Environnementale, Vous souhaitez en savoir plus ? La certification environnementale a pour objectif de doter l'agriculture d'un système public de valorisation et reconnaissance environnementale. Ce dispositif a été pensé en trois niveaux pour permettre une évolution progressive des exploitations agricoles et couvrir l'ensemble de l'exploitation (élevage et cultures). Quelles

sont les exigences demandées ? Comment m'engager dans la certification ? Qui réalise la certification ?

Anne Courtois, chargée d'études politiques, réglementaires, environnementales des chambres d'agriculture de Bretagne, vous apportera les éléments de contexte sur la certification Environnementale, et une information sur le dispositif HVE et le lien avec le plan de relance.

→ **Plan de relance : des opportunités à saisir !**

Le jeudi 11 mars, 11h-12h. Où en est le déploiement du plan de relance ? Quels types de projets sont finançables ? Point entre l'articulation du PCAE et le plan de relance.

Le volet agricole du plan de relance économique vise à soutenir les exploitations qui ont particulièrement souffert des conséquences de la crise sanitaire, mais aussi à remettre du carburant dans le moteur des ambitions à relever à l'échelle de chaque exploitation.

Mary Henry, chargée de mission économie emploi des chambres d'agriculture de Bretagne, vous présentera les fiches d'informations sur les différentes mesures disponibles du plan de relance et répondra aux différentes interrogations.

→ **Séparation du conseil de la vente : ce qui change !**

Le jeudi 18 mars, 11h-12h Comment s'y retrouver dans la séparation du conseil et

de la vente ? Le conseil stratégique phyto : comment transformer une contrainte en opportunité ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la loi de séparation des activités de vente et de conseil des produits phytosanitaires est entrée en vigueur, dans l'objectif principal de réduire leur utilisation. La priorité est de garantir l'indépendance du conseil délivré aux agriculteurs... Que cela va-t-il changer concrètement pour les agriculteurs ?

Elisabeth Congy, responsable d'équipe protection des cultures et biodiversité des chambres d'agriculture de Bretagne, présentera les modalités du conseil stratégique à l'utilisation des produits phytosanitaires, instauré par la nouvelle loi et désormais obligatoire pour tous les agriculteurs.

CONTACT

Renseignements : 06 32 42 61 96. Inscriptions : isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr ou en ligne avec ce QR code.



en bref

1 centime de plus par œuf pour vivre

Plus de 200 producteurs d'œufs de tout le grand ouest se sont mobilisés mercredi 17 février à Nantes et à Rennes à l'appel des FRSEA et de l'UGPVB pour demander la prise en compte de l'augmentation des coûts de production. Dans le viseur, les magasins Carrefour, Casino, et Auchan. A Rennes, les producteurs ont vidé les rayons d'œufs et de gâteaux avant de rencontrer la direction de Carrefour. "Dans l'œuf, l'aliment entre pour 60 % dans le coût de production, et la flambée des céréales a donc un impact immédiat, a expliqué Patrick Hamon, éleveur des Côtes d'Armor. Notre demande est une revalorisation de 1 centime de l'œuf pour pouvoir couvrir nos charges". Les actions ont donc visé les œufs mais aussi les produits à base d'ovoproduits tel que les brioches ou les gâteaux, en particuliers Ker Cadelaç ou Fournée dorée, qui importent énormément d'œufs étrangers. Les éleveurs ont expliqué que cette revalorisation pouvait être prise en charge par les GMS sur le milliard de bénéfices supplémentaires fait en 2020 grâce à la loi Egalim et le Covid. Face à la politique de la sourde oreille, les éleveurs ont appelé à de nouvelles actions dès ce jeudi 25 février au même magasin Carrefour. / Bruno Gauthier FDSEA 35.

